

MARIE: récit d'une histoire trop banale d'EHS

Je m'appelle MARIE. J'avais une vie normale, une maison que j'aimais, un travail que j'avais choisi et dans lequel je m'épanouissais. J'apportais ma contribution à la vie publique.

Je pouvais me rendre où bon me semblait et profiter de la vie sans restriction.

Mais c'était avant le printemps 2009!

A la recherche d'un lieu pour enfin dormir....

Au printemps 2009, je n'arrive plus à trouver le repos, je souffre d'insomnies et de céphalées nocturnes. Assez rapidement, à l'occasion de week-ends ou de vacances, je m'aperçois que je dors parfaitement lorsque je quitte mon domicile. Très vite, nous faisons la relation entre ces insomnies, ces céphalées et la mise en conformité du transformateur EDF qui jouxte la maison que nous habitons depuis une quinzaine d'années.

Je continue malgré tout à assurer mon poste de travail. A l'automne 2009, nous nous résignons à vendre notre maison. Pour préserver mon sommeil, ma santé et continuer à avoir une vie normale, chaque soir, nous quittons notre maison et allons passer la nuit dans un petit appartement, situé au premier étage d'un vieil immeuble dans une petite rue; une construction d'avant la seconde guerre mondiale avec, dans les murs, du mâchefer. Là, je dors comme un bébé.

En janvier 2010, notre maison est vendue, nous emménageons dans un nouvel et bel appartement. Il n'y a pas de transformateur à proximité.... Mais, là encore, je ne dors pas !!! Le problème est plus complexe que ce que nous pensions. Je dois me rendre à l'évidence, certains lieux sont bons pour moi, d'autres non ! .

Je suis désespérée, nous avons vendu notre maison, acheté un nouvel appartement, et rien n'a changé...

Pour vivre le plus normalement possible, chaque soir, nous continuons à aller dormir dans le petit appartement. Nous sommes malgré tout heureux de posséder un lieu sain, où le sommeil est réparateur. Les jours s'égrainent ainsi, notre vie est bizarre mais nous sommes en bonne santé et je travaille.

Mon lieu de travail n'est plus sain, je ne peux plus y séjourner...

En Mai 2010, une nouvelle WIFI est installée sur mon lieu de travail. Très vite, je souffre de maux de tête, je manque de concentration et, la nuit, j'ai des insomnies très sévères puis totales. J'aborde la question avec mon responsable de service, mais la compréhension et la patience de celui-ci ont vite des limites.

J'enchaîne les arrêts maladie de courte durée, puis mon médecin m'arrête pour des périodes plus longues. Je suis totalement épuisée. C'est mon compagnon qui doit assurer les tâches quotidiennes, je ne suis plus que l'ombre de moi-même. Toutes les tentatives de reprises sont infructueuses mais, suite à cette surexposition au travail, ma sensibilité a fortement augmenté.

Fin 2010, je retrouve un équilibre de santé, je multiplie alors les démarches pour retravailler... Je ne savais pas que le chemin serait sans fin !! Mes responsables font des projets pour aménager au sein du bâtiment une zone protégée... Mais c'était sans compter sur l'intervention au CHSCT d'un médecin qui s'oppose à cette réalisation !

Au cours de l'année 2011, en accord avec mon médecin traitant et avec l'aide d'un syndicat, je constitue un dossier d'accident de service, mais je suis déboutée à deux reprises et la conclusion est la suivante:

« Il n'existe pas de lien direct certain et exclusif entre les faits déclarés et le travail »

Cette même année, face à l'absence de réponse de mon employeur, je tombe en dépression ; perdre ma maison puis mon travail... C'est trop pour moi !!!
Mon médecin demande alors que je sois reconnue en longue maladie. L'expert psychiatre donne un avis favorable et demande une fois de plus l'adaptation de mon poste de travail... Mais la commission ne suit pas cet avis ; je ne suis pas reconnue en longue maladie et aucun poste aménagé m'est proposé.

JE PEUX TRAVAILLER, JE VEUX TRAVAILLER.... mais toutes les démarches initiées par moi même, par le médecin du travail ou par le syndicat auprès de mon employeur restent vaines , sans réponse même. Ma situation financière se dégrade alors fortement.

Et ma vie maintenant

Vous connaissez mon histoire, somme toute, une trop banale histoire de personne Electro Hyper Sensible ... Nous, EHS, avons tous des histoires de ce type.

Tout le monde parle d'antennes relais et de téléphones portables . Mais il faut parler aussi de WIFI, de téléphones sans fil de maison (DECT), de tablettes numériques, de lignes à haute tension et de transformateurs.

Dans ma ville, on construit tout un quartier de maisons individuelles sous d'énormes lignes à haute tension...

La proximité d'un transformateur m'a été néfaste... Combien de personnes, d'enfants, habitant ces logements seront touchés !!!

Le WIFI est déployé massivement dans les habitations, les milieux de travail, les cliniques, les hôpitaux, les camping, les écoles, les centres commerciaux... Je ne suis pas unique, d'autres, comme moi, tomberont malades.

Il faut que nous les EHS nous parlions de ce qui nous est arrivé. Ce n'est pas toujours facile car lorsqu'on est touché par cette maladie ou ce handicap, toute la vie matérielle bascule : pour moi une maison, un appartement, un travail et une multitude de lieux qui me sont désormais interdits.

Avant de témoigner, j'ai dû commencer à me reconstruire. Outre, les pertes matérielles, j'ai supporté la méfiance d'une partie de mon entourage et du corps médical.

Un médecin d'un service de pathologie professionnelle, rencontré à deux reprises sur demande du médecin du travail, ne m'apporte aucune aide, bien au contraire. Pour lui, mes maux sont exclusivement psychosomatiques:

- *« Les personnes se disant électrosensibles se sont en quelque sorte conditionnées à déclencher leurs symptômes lorsqu'elles se pensent exposées »*
- *« Cette symptomatologie évoque des crises de paniques (effet nocebo lié à la représentation d'une exposition à ce type d'exposition) » Je lui explique que je ne suis pas une personne anxieuse ou angoissée... mais il ne peut ou ne veut pas l'entendre. »*

Pendant toute une période, j'étais comme perdue au milieu de cette vie saccagée, sonnée par l'accumulation d'évènements déstabilisants.

Heureusement, il y avait mon compagnon, et quelques proches. Sans doute ne comprenaient ils pas tout, mais ils étaient là, bienveillants.

Maintenant, mon entourage est compréhensif. Je détecte mieux les lieux qui me sont hostiles, j'ai choisi des professionnels de santé qui sont à l'écoute, ne remettant pas en cause mes maux, ne les qualifiant pas de psychosomatiques. Ils m'aident à trouver mon chemin dans « cette nouvelle vie » faite d'EXCLUSIONS et de RENONCEMENTS.

Au cours de l'année 2012, reprenant l'envie de me battre, je constitue un dossier en vue de la Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). J'obtiens cette reconnaissance qui moralement est très réconfortante.

Nous sommes fin 2013, je sollicite mon employeur pour du télé-travail et je suis en attente de réponse.

Au delà de ma situation personnelle, la question de l'accès au soins est posée car mon employeur n'est autre qu'un Centre Hospitalier Universitaire. Je ne peux plus travailler dans l'enceinte de ce CHU. Cela signifie aussi que je ne peux pas non plus y séjourner pour me faire soigner ! Comment peut on se faire soigner dans un milieu où le WIFI vous rend malade !!!

Nous les EHS, soutenus par nos proches, aidés par quelques professionnels de santé, par des associations, par des chercheurs indépendants....payons un très lourd tribut pour faire émerger la vérité.

J'espère que le monde politique prendra au plus vite la dimension de la situation qui à mes yeux est alarmante.

Reconnaître enfin l'existence de l'electrohypersensibilité, organiser l'information du public, prendre soin des personnes EHS pour leur permettre de mieux vivre leur handicap, créer des zones blanches vitales aux plus malades, c'est aussi prendre soin de la population en générale et des jeunes en particulier qui utilisent en toute insouciance et sans restriction des technologies sans fil.

IL EST DEJA TRES TARD. NOUS LES EHS, CONCIENTS DE NOS MAUX ET DE LEURS CAUSES, NE SOMMES QUE LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG.

IL FAUT AGIR VITE